



## Ordonnance de télécom CRTC 2016-214

Version PDF

Référence : 2016-152

Ottawa, le 2 juin 2016

### Société TELUS Communications – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Société TELUS Communications	AMT 4389 (TCBC) Retrait du service d'accès à la transférabilité réseau	15 avril 2016	15 juin 2016
Société TELUS Communications	AMT 665 (TCI) Retrait du service d'accès à la transférabilité réseau	15 avril 2016	15 juin 2016

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale